

VI – Comité du règlement de visite

MISSIONS PRINCIPALES DU COMITE RV :

Sécurité technique des bateaux, construction et équipement des bâtiments

Code	Tâche	Durée	Prescription	Base	Traitement	Priorité ¹	Référence Vision 2018
VI-18-1	Délivrance des recommandations pour des équivalences et dérogations en application de l'article 2.20 du RVBR	2018 - 2019	RVBR, Article 2.20		RV/G - RV		
VI-18-2	Actualisation du rapport de situation - Réduction de la consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre	2018 - 2019	Rapport de situation	2012-II-4 2013-II-10 RV (17) 11 rev. 1 = RV/G (17) 7 rev. 1	RV/G - RV	I	→3
VI-18-3	Adaptation du RVBR pour tenir compte de la publication de nouvelles éditions de l'ES-TRIN et des nouvelles évolutions	2018 - 2019	RVBR		RV/G - RV		
VI-18-4	Tâches susceptibles de résulter du programme de travail du CESNI, du Comité du règlement de police, du Comité économique et de la présidence de la CCNR sur la base d'un mandat particulier ou d'une analyse du problème	2018 - 2019	RVBR		RV/G - RV		

¹ Les tâches 1, 3 et 4 sont des tâches permanentes.